

Kinshasa, le 10 OCT 2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES



N°11/01010386M/DGI/DIRAF/DIGR/IM/2022

DIRECTION DE L'ASSIETTE FISCALE

Objet : Notification du Numéro Impôt
A2202374F

A la Société
ADENAGRI SARLU

**AV. BAS CONGO N°6 / A
Q/ANC.COMBATTANTS C/NGALIEMA**

KINSHASA

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en application des dispositions de la Circulaire Ministérielle n°002/CAB/MIN/FINANCES/2006 du 20 juin 2006 relative à l'exécution du Décret n°03/012 du 18 juillet 2003 portant institution d'un Numéro Impôt, vous êtes désormais identifiés sous le Numéro Impôt: **A2202374F**

A cet effet, j'appelle votre attention sur l'obligation légale d'afficher ledit numéro aussi bien sur toute correspondance avec l'Administration Fiscale que sur tout facturier ou autre document émis en tenant lieu.

Par conséquent, tout autre Numéro Impôt vous attribué antérieurement est définitivement désactivé, et conformément à la répartition des compétences entre services gestionnaires, la gestion de votre dossier fiscal relève de la compétence de : **CENTRE D'IMPÔTS SYNTHÉTIQUES DE NGALIEMA**

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

*cc: - D.G
- DGA(TOUS)
- Insp. Coordo
- Directeur Urbain des Impôts de KINSHASA

Emmanuel BAKANYIZE BIRHALI

